

# Décharge 2017: Fondation européenne pour la formation (ETF)

2018/2187(DEC) - 01/03/2019 - Rapport déposé de la commission, lecture unique

La commission du contrôle budgétaire a adopté le rapport de Petri SARVAMAA (PPE, FI) concernant la décharge sur l'exécution du budget de la Fondation européenne pour la formation pour l'exercice 2017.

La commission a invité le Parlement européen à donner décharge au directeur de la Fondation européenne pour la formation sur l'exécution du budget de la Fondation pour l'exercice 2017.

Constatant que la Cour des comptes a déclaré avoir obtenu une assurance raisonnable que les comptes annuels de la Fondation pour l'exercice 2017 sont fiables et que les opérations sous-jacentes sont légales et régulières, les députés ont invité le Parlement à approuver la clôture des comptes de la Fondation.

Cependant, ils ont émis une série de recommandations à prendre en compte lorsque la décharge sera octroyée, en plus des recommandations générales qui se trouvent dans le [projet de résolution sur la performance, la gestion financière et le contrôle des agences européennes](#) :

## *États financiers de la Fondation*

Le budget définitif de la Fondation pour l'exercice 2017 est de 20 144 089 EUR, soit une baisse de 3,62 % par rapport à 2016.

## *Gestion financière et budgétaire*

Les efforts de suivi du budget au cours de l'exercice 2017 se sont traduits par un taux d'exécution budgétaire de 99,93 %, une légère baisse de 0,06 % par rapport à l'exercice 2016. Le taux d'exécution des crédits de paiement s'est élevé à 97,97 %, enregistrant ainsi une hausse de 0,31 % par rapport à l'exercice précédent.

Les députés ont noté avec inquiétude que les annulations de crédits reportés de 2016 sur 2017 s'élevaient à 42 925 EUR, ce qui représente encore 9,16 % du montant total des reports, en dépit d'une baisse significative de 8,42 % par rapport à 2016.

Les députés ont également fait une série d'observations concernant la performance, la politique du personnel et les contrôles internes. En particulier, ils ont noté que :

- la Fondation a atteint un taux d'achèvement de ses activités de 93 % avec un taux d'achèvement dans les temps de 88 % et qu'elle a mis sur pied le forum pour la qualité dans l'enseignement et la formation professionnels ;
- au 31 décembre 2017, 96,6 % du tableau des effectifs étaient pourvus avec 85 agents temporaires engagés sur les 88 agents temporaires autorisés au titre du budget de l'Union ;
- il importe que la Fondation dispose de ressources suffisantes sur le plan des financements et du personnel pour pouvoir mener à bien les tâches qui lui ont été confiées ;
- le conseiller juridique de la Fondation a été désigné correspondant «éthique et intégrité», qui constitue l'entité indépendante pour la divulgation, et pour fournir des conseils aux lanceurs d'alerte et les orienter;

- la Fondation a révisé son cadre de contrôle interne en 2017 et le conseil de direction a adopté les principes de contrôle interne ;
- les inquiétudes relatives aux locaux de la Villa Gualino n'ont plus lieu d'être et sa présence dans les locaux actuels est garantie à court terme.